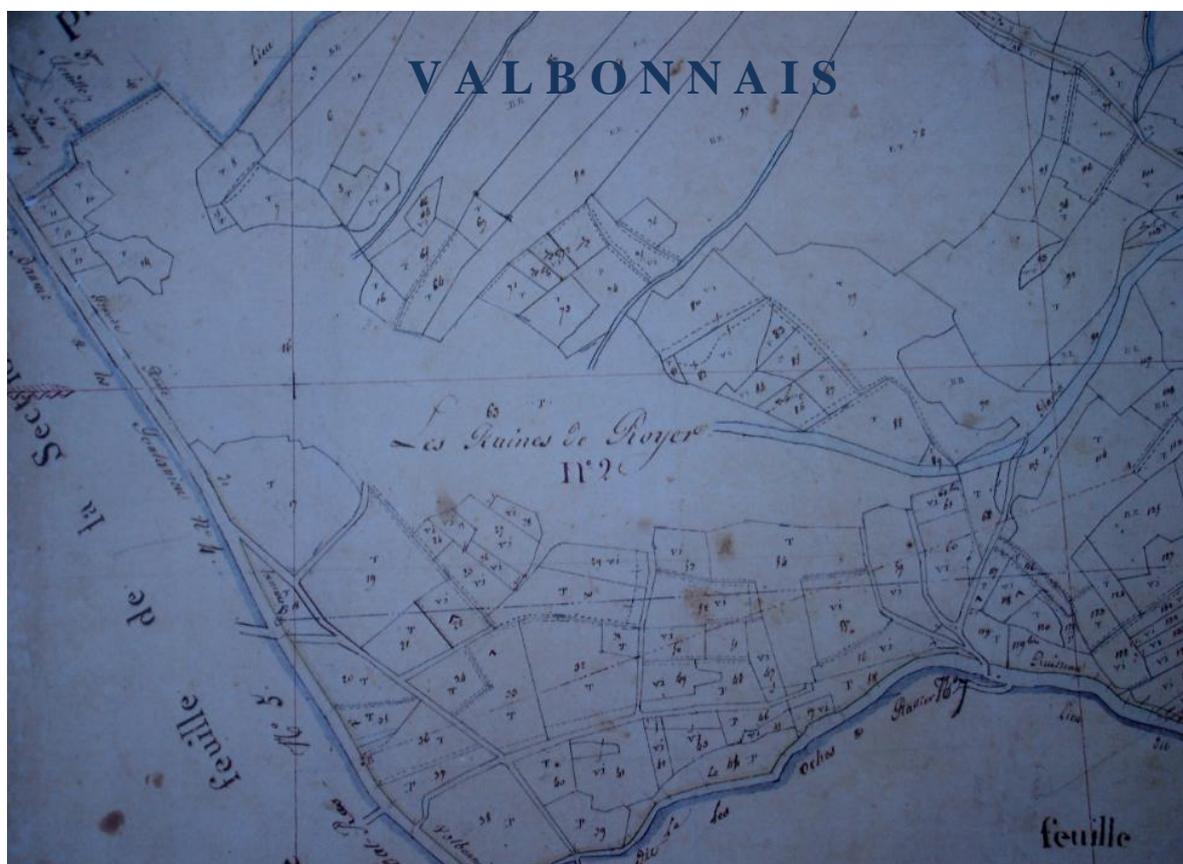


La g@zette

du Valbonnais

N° 201 – Septembre 2024

Le 4 août 1655 : orage, grêle et inondations...

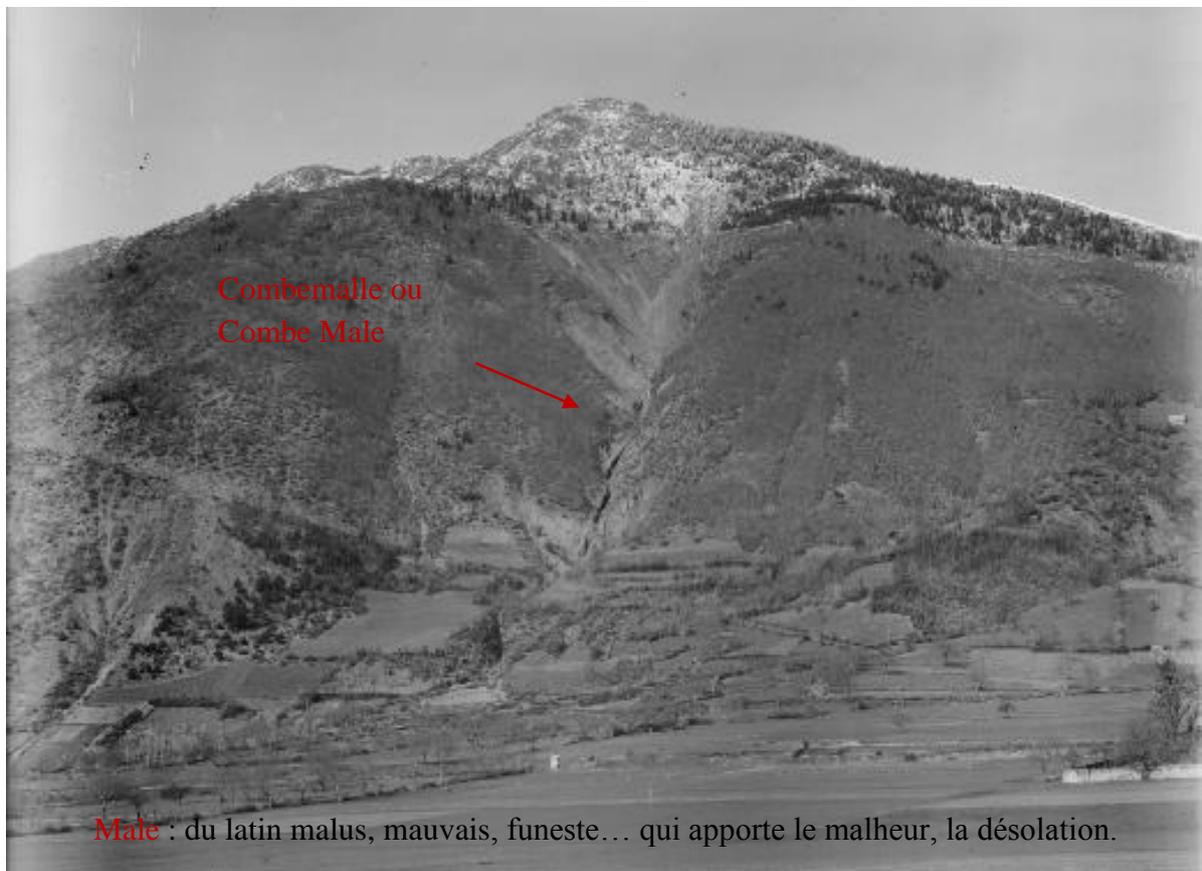


Notre ami Jean Jacques DELCLOS nous narre les graves intempéries qui se sont abattues sur Valbonnais, le 4 août 1655.

Comment ne pas s'émouvoir en cet été 2024 devant les images de nos vallées ravagées par un orage exceptionnel, le hameau de La Bélarde anéanti par le torrent des Etançons, la route du Col d'Ornon arrachée par le Grand Merdaret, la Bonne emportant aux Barmes les terres et les bois sur son passage ! Cette triste actualité évoque l'été 1655 où l'orage, la grêle et les inondations frappèrent Valbonnais si durement que les Consuls prirent la décision, exceptionnelle en ces temps si éloignés de l'Etat Providence, de faire évaluer les dégâts en vue d'indemniser les victimes.

Une commission d'experts fut appelée, composée des curés de Valbonnais, Entraigues, Cievot (Siévoz) et Auris à qui nous devons le compte rendu suivant. Je le restitue tel qu'il a été rédigé, sans ponctuation ou presque, pour en garder la saveur.

Nous soussignés certifions et attestons à tous ceux qu'il appartiendra que au requis des Consuls et communauté de Valbonnais nous nous sommes transportés dans les vignobles et terroirs dudit Valbonnais et iceux suivis et parcourus d'un bout à l'autre et remarqué avec la plus grande exactitude qu'il nous a été possible que par la grêle et tempête qui est arrivée dans ledit lieu le quatrième du courant, la prise et récolte des dites vignes a été extrêmement gâtée et endommagée en sorte que nous n'estimons pas qu'on y puisse recueillir que le tiers de la récolte qu'il y avait paru avoir au par-devant ladite tempête, ensemble avons vu qu'au lieu appelé au Noyaret et la vigne de Marie Galland le torrent de Royet s'est débordé et sorti de son lit et a ruiné environ deux fosserées (1) de ladite vigne et plus bas à la vigne de Pierre Dauris Baret le torrent de Combemalle s'estant joint à une autre ravine ont



entièrement perdu et ruiné toute la vigne audit Baret Guy est de la contenance d'environ une sétérée (2) et nous étant informés envers les anciens fermiers du prieuré dudit lieu à combien arriver (sic) la récolte dudit vignoble à une saison raizonnable de ce qu'ils peuvent savoir par le moyen des dîmes qu'ils perçoivent annuellement. Ils nous ont assuré lesdites vignes faire annuellement une saison raizonnable jusqu'à la quantité de deux mil deux cent charges (3) de vin et par ce moyen nous estimons la perte qu'ils ont souffert par la tempête à mil quatre centz soixante six charges de vin outre les dites vignes qui sont entièrement perdues qui peuvent valoir la somme de quatre vingt dix livres et de même nous étant enquis envers les xxx (illisible) habitants dudit lieu et envers les fermiers des dismes des grains perdus la présente année audit lieu ils nous ont unanimement assuré que soit à cause de la sécheresse ou pour autre intempérie que dans ladite paroisse de Valbonnais ne s'est pas recueilly la présente année la moitié d'une récolte raizonnable des autres années ce qui requiert les habitants de ladite paroisse à une extrême pauvreté et misère attendu qu'ils n'ont autre commerce ni traffic que la récolte de leurs fonds leur ayant fait le présent certificat pour leur servir en ce que de raizon ce sixième aoust 1655.

Signé : Raymond curé de Valbonnais, Coste curé d'Entraigues, D. Vigne curé d'Auris, Clavier curé de Cievol et Nicollet chanoine de Valbonnais, Cros routier du prieuré de Valbonnais, J Poncet consul, Poncet Bernard greffier dudit lieu collationné à son original par nous notaires royaux soussignés et retiré par le sieur Jacques Poncet consul de Valbonnais pour servir ce que de raizon. Poncet consul, Brunel notaire, Bernard notaire

Le lecteur d'aujourd'hui appréciera l'étendue des vignes qui couraient sur tout le flanc exposé à l'adret et jusqu'à la barrière d'ENTRAIGUES et constituaient alors une vraie richesse pour l'agriculture. Gilbert JACQUET, dans la G@zette N° 118 d'octobre 2017 nous retrace l'histoire de ce vignoble et des vendanges de ce qui ne fut jamais un grand cru, mais une production importante pour notre vallée.

Les ravages furent impressionnants et la toponymie en garde encore le souvenir : le lieu-dit « les ruines de Royer » porte encore les stigmates de ce cataclysme. Le nom est resté, les pierres sont toujours là, et ce n'est qu'au XIX^e siècle que les terres de ce quartier furent en partie remises en culture.

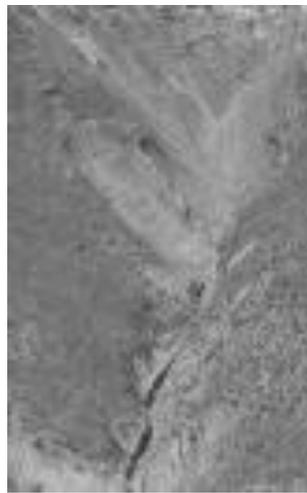


« Les Ruines de Royer » sur l'ancien cadastre de Valbonnais (1839).

Il faut se souvenir que la violence des éléments était aggravée par la disparition quasi-totale des forêts sur notre territoire. Dès le milieu du XVII^e siècle, c'est sur l'importance des défrichements excessifs que le parlement de Dauphiné faisait porter l'explication de la recrudescence des inondations dans les vallées. En vain répéta-t-il en 1651, 1655, 1672, 1682 des arrêts défendant « sous les peines les plus graves, de continuer à couper et à défricher les bois, par les motifs qu'étant coupés et exploités, ils devenaient la cause des inondations, parce que les eaux ravinaient et entraînaient les terres que ne retenaient plus les arbres, et formaient, sur la pente des montagnes, une multitude de ruisseaux qui se réunissaient aux rivières. » La terre, ajoutait-il dans une requête jointe à l'Arrêt du 7 septembre 1655, « n'ayant plus été retenue dans les montagnes par les bois qui ont été charbonnez, a été emportée par les eaux, dans les plaines qu'elles ont rempli et couvert de graviers stériles et infructueux, étant laissée lesdites montagnes désertes et inutiles, et n'y ont resté que des rochers. »



Combe Male (ci-dessous)



Ce constat se vérifiait pleinement à Valbonnais en cet été 1655, et se renouvellera hélas parfois, comme le 6 juillet 1710, relire à ce sujet votre G@zette N° 187 de juillet 2023.

Aujourd'hui, ces deux torrents de Combe Male et de la combe Royer sont toujours l'objet de préoccupations et figurent dans le programme d'action contre les risques naturels mis en place par le RTM pour la période 2013-2032. Les escarpements de Combe Male ont été plantés de pins noirs entre 1910 et 1915 pour retenir les éboulements. Mais la nature est obstinée et le risque zéro n'existe pas.

Puissions-nous retenir les leçons du passé pour éviter le retour de ces catastrophes.

1. *Fosserée* : Unité de surface approximative, correspondant à la surface de vigne qu'un homme seul peut piocher en une journée, *l'équivalent de 4,28 arrhes de nos jours*
2. *Sétérée* : Surface qu'un homme pouvait faucher en un jour de travail. 2 sétérées = 1 hectare environ.
3. *La charge* : unité de volume correspondant au poids que pouvait porter un âne ; dans l'Isère en 1791, le vin se vendait par ânée, soit 64 pots de chacun deux chopines (entre 84 et 100 L)

UNE ANCIENNE NECROPOLE A VALBONNAIS

Le journal « **le Petit Dauphinois** » du 4 janvier 1913 relatait une grande nouvelle :

« ON DECOUVRE A VALBONNAIS UN CIMETIERE DU XVI^e SIECLE

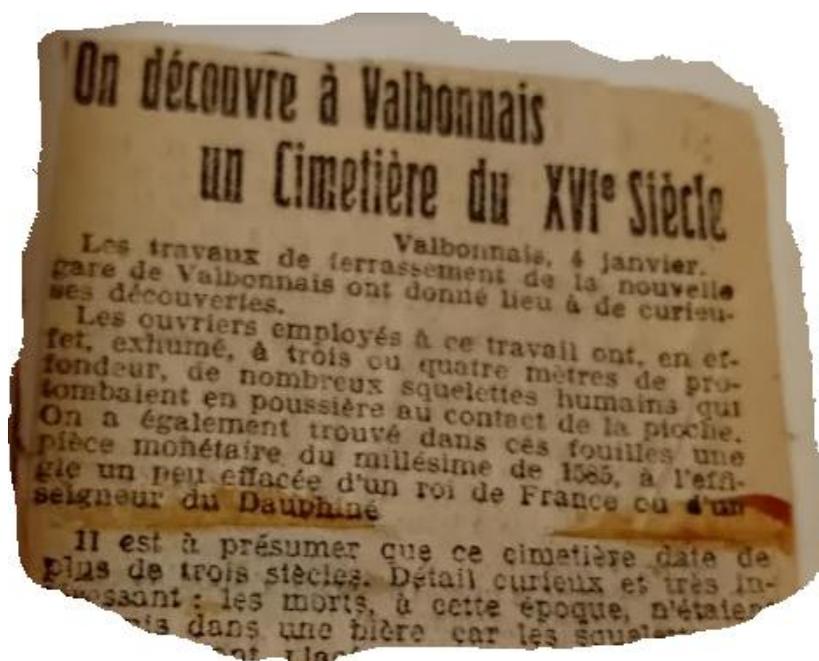
Les travaux de terrassement de la nouvelle gare de Valbonnais ont donné lieu à de curieuses découvertes.

Les ouvriers employés à ce travail ont, en effet, exhumé, à trois ou quatre mètres de profondeur, de nombreux squelettes humains qui tombaient en poussière au contact de la pioche. On a également trouvé dans ces fouilles une pièce monétaire du millésime de 1585 à l'effigie un peu effacée d'un roi de France ou d'un seigneur du Dauphiné.

Il est à présumer que ce cimetière date de plus de trois siècles. Détail curieux et très intéressant : les morts, à cette époque, n'étaient pas mis dans une bière car les squelettes découverts sont placés simplement entre deux rangées de pierres et recouverts de dalles - ces ingénieuses constructions parfaitement conservées tenaient lieu de cercueil.

De l'avis de quelques personnes âgées et quelques peu compétentes, le vieux Valbonnais se trouvait du côté du village de Roussillon, près de l'ancien château féodal et à peu de distance de cet ancien cimetière.

Ces fouilles suscitent dans la région une véritable curiosité. Sans doute nos respectables ancêtres n'ont pas prévu que trois siècles après on viendrait les troubler dans leur dernier sommeil. »



Le Curé MOUTON, alors archiprêtre de Valbonnais, commentait ainsi cette découverte. « Les tombeaux construits en loses (sic) plus ou moins jointes ont conservé d'une façon

remarquable les squelettes, dont les pieds sont invariablement tournés vers l'orient. Une trentaine était au 4 janvier 1913. Ils sont sur une seule ligne et semblent avoir été placés en lisière. M le curé croit que c'est un cimetière d'hôpital, de maladrerie, de lépreux... 2 pièces ont été retrouvées dans la terre à proximité des tombes, l'une (douze tournois) est de 1585 à l'effigie d'Henri III, roi de France et de Pologne, l'autre est du commencement du règne de Louis XIV - 1643 ou 1644 - le dernier chiffre étant rongé - à l'effigie du jeune roi ».

Depuis lors, le mystère demeure sur cette nécropole. Mais l'hypothèse d'un cimetière d'hôpital ou de lazaret est fort crédible. Le quotidien « **LA CROIX DE L'ISERE** » du 17 janvier 1913 étudiait le problème.

« En 1410, la visite pastorale à Valbonnais d'Aymon 1^{er} de Chissé, évêque de Grenoble, nous apprend que cette paroisse était dotée d'un hôpital fondé le 11 août 1361 par acte reçu du notaire Guillaume Vériier : « *Institutio vero rectoris hospitalis dicti loci Vallis Boneysi pertinet episcopo Gratianopolitano ut contat instrumento recepto manu Guillelmi Vereii...* »

En 1687, Mme la Conseillère De Bourchenu remet à Maître Anthoine NICOLLET, notaire châtelain de Valbonnais, l'état des titres et reconnaissances concernant la chapelle de Sainte Croix de l'hôpital. Les cahiers qui les établissent remontent à 1493, 1558, 1609, 1669 et 1689. En 1687, c'est messire Claude Méchier qui est recteur des « chapelles de Sainte Croix et hôpital de Valbonnais. »

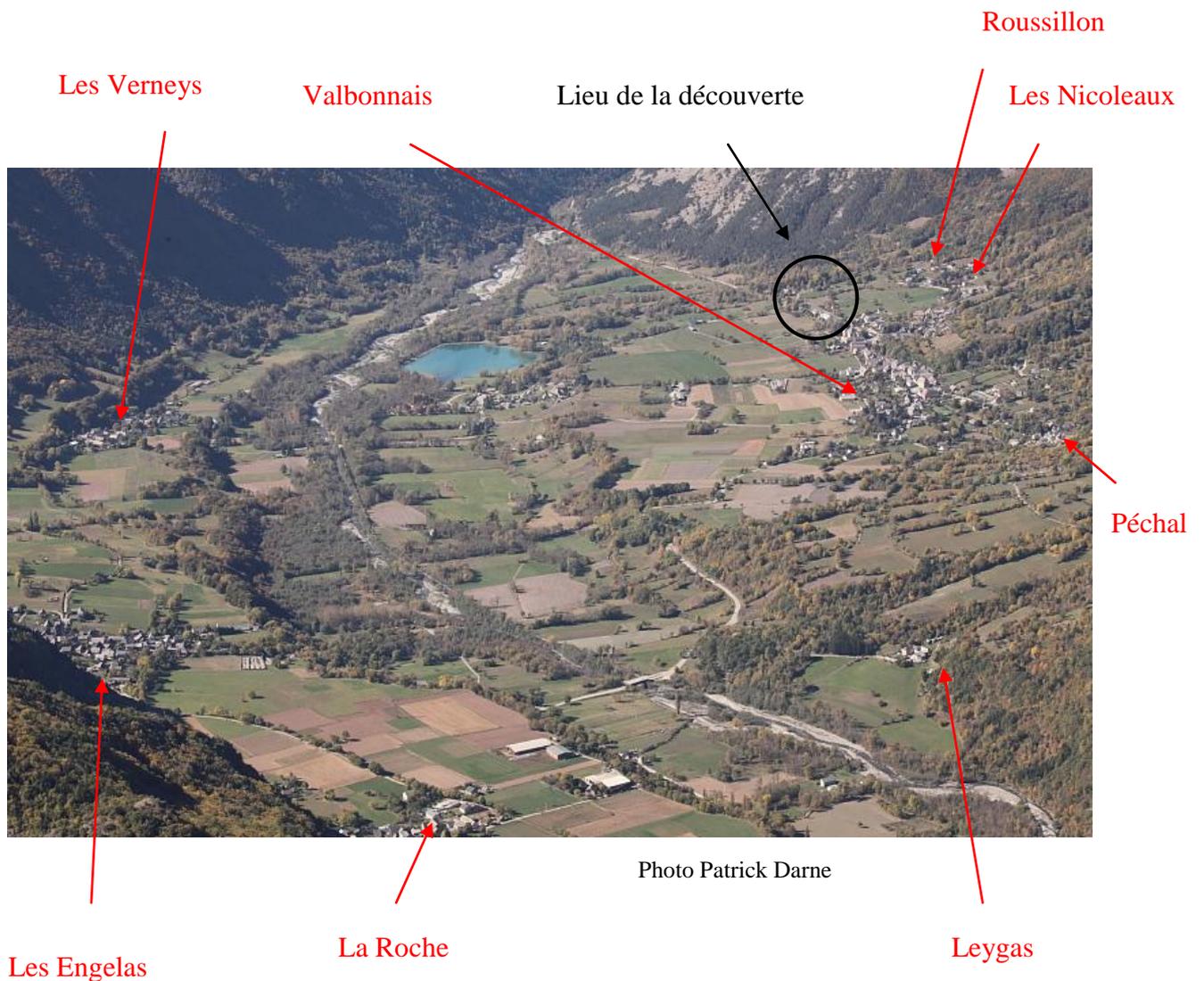
En 1722, nous rencontrons le « procureur des pauvres » qui s'occupe de l'administration de la chapelle de l'hôpital, ce qui démontre que de 1361 à 1689, il y avait bien un hôpital à Valbonnais. Nous ignorons où il se trouvait. Etait-ce au mas de « maladière » ? Nous ne le savons pas.

[cf. N° 175 : l'hôpital de Valbonnais était situé dans le quartier des Palets].

Quoi qu'il en soit, il y eut à certaines époques des contagieux, des lépreux même. On ne devait pas les inhumér au cimetière paroissial voisin de la vieille église et aussi ancien qu'elle (notre vieille église existait en 1095). Il est parfaitement possible qu'on leur ait affecté un lieu spécial, en dehors du village et dans le voisinage de la chapelle dédiée à Saint Roch, invoqué contre la peste – chapelle démolie depuis bien longtemps et antérieure à l'ancien oratoire.

D'autre part, la chapelle Saint Lazare ou « Notre Dame de Lazare » nous confirmerait dans notre conviction qu'il y eut à Valbonnais un lazaret, une léproserie. Malheureusement ces squelettes dont les pieds sont toujours tournés vers l'orient ne sont accompagnés d'aucun objet qui permette de les authentifier. En tous cas, ils se sont parfaitement conservés dans leur tombeau de dalles plus ou moins disjointes ; plusieurs même en pleine terre. Jusqu'à ce jour, une trentaine de squelettes ont été découverts. »

De nos jours, nos connaissances à leur sujet n'ont pas évolué et on ne peut faire, au sujet de ces tombes, que des conjectures. De fait, le Dauphiné a connu six épidémies de peste entre 1348 et 1629, particulièrement en 1387 – 1388 et 1629, en cohérence avec les monnaies retrouvées qui peuvent constituer un possible *Terminus post quem*, la date la plus ancienne possible de l'événement. Mais en général, les inhumations en temps de crise se faisaient en urgence, de façon désordonnée, (cf. à Vienne : tête bêche pour gagner de la place). Nos Valbonnetins étaient bien alignés, tous bien orientés, dans des rangées de pierres. Etaient-ce des inhumations à la va-vite de lépreux contagieux ou au contraire, des sépultures « privilégiées » de moines du prieuré, de protestants, ou de membres d'une communauté distincte qui aurait eu son cimetière ?



Le traitement radical des reliques, à coups de pioches et sans une étude réfléchie, ferait défaillir le premier apprenti archéologue contemporain. On n'a pas cherché à déterminer ni le sexe, ni l'âge, ni des indices d'une possible maladie, ni le détail des inhumations. Aujourd'hui, plus rien ne subsiste.

Pourrons-nous jamais en savoir plus sur ces lointains ancêtres ? Un jour, peut-être, compulsant des archives, un historien local découvrira un document ancien évoquant cette nécropole. En attendant, le mystère demeure. Certes, ce n'est pas un « grand mystère » de l'Histoire de France, sa résolution ne changera pas le cours de la vie à Valbonnais ou ailleurs, mais ces miettes de la vie de notre vallée sont autant d'éléments du puzzle de notre patrimoine et de notre identité. Ces miettes valaient bien un article !

Jean-Jacques DELCLOS

Cf. in Persée. Une sépulture de pestiférés du haut moyen âge à Vienne, 38. De Catherine RIGEADE, Bruno BIZOT